



Travaux votés empêchés par un propriétaire

Par **clacla44**, le **26/11/2011 à 20:33**

Bonjour,

Les travaux de goudronnage de la cour de l'immeuble ont été votés. Chacun doit donc pousser sa voiture pour permettre leur réalisation. L'un des propriétaire laisse la sienne sur sa place en permanence, car il est opposé aux travaux. Après plusieurs lettres recommandées, envoyées par le syndic, pour lui demander de pousser sa voiture, rien ne se passe. Le syndic a donc engagé un avocat pour qu'il étudie le dossier mais rien ne semble avancer; de plus les frais de cet avocat sont à la charge des autres propriétaires. Quel recours avons nous? Comment faire avancer le dossier?

Par **mimi493**, le **26/11/2011 à 23:01**

injonction de faire sous astreinte de déplacer le véhicule, par exemple.